



PRÉFET DES HAUTES- PYRÉNÉES

Liberté

Égalité

Fraternité

Registre des activités de traitement des données personnelles

Préfecture des Hautes-Pyrénées (65)

Version du : 28/05/2024

TABLE DES MATIÈRES

DELEGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES.....	3
POLITIQUE DE LA VILLE.....	4
Activité n°01 : Politique de la ville et aménagement du territoire, hébergement et logement.....	5
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES.....	7
Activité n°02 : Accueil du public.....	8
Activité n°03 : Étrangers.....	10
Activité n°04 : Expertises Ressources Titres.....	13
Activité n°05 : Contrôle de légalité et affaires juridiques.....	15
Activité n°06 : Subventions.....	18
Activité n°07 : Élections.....	20
Activité n°08 : Règlementation générale.....	23
SERVICES DU CABINET.....	26
Activité n°09: Représentation de l'État.....	27
Activité n°10 : Communication.....	30
Activité n°11 : Actions de sécurité civile et de gestion de crises.....	32
Activité n°12 : Sécurité Routière.....	34
SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL.....	36
Activité n°13 : Coordination des politiques publiques.....	37
Activité n°14 : Politiques Environnementales.....	39
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL COMMUN DÉPARTEMENTAL.....	42
Activité n°15 : Qualité, accueil et performance.....	43
Activité n°16 : Ressources Humaines.....	45
Activité n°17 : Gestion de l'action sociale.....	49
Activité n°18 : Santé et médecine de prévention.....	52
Activité n°19 : Finances.....	55
Activité n°20 : Immobilier, logistique.....	57
Activité n°21 : Systèmes d'informations et de communication.....	59

DELEGUÉ Á LA PROTECTION DES DONNÉES

Le délégué ministériel à la protection des données

Coordonnées :

M. le délégué ministériel à la protection des données

Ministère de l'intérieur

Place Beauvau, 75800 Paris

Delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr

POLITIQUE DE LA VILLE

Responsable de traitement :

La déléguée à la politique de la ville Mme. Alice CAMUS de VALENCE.

Coordonnées :

Préfecture des Hautes-Pyrénées
Place du Général de Gaulle - 65013 Tarbes
alice.camus-de-valence-de-minardiere@hautes-pyrenees.gouv.fr
05.62.56.63.45

Activité n°01 : Politique de la ville et aménagement du territoire, hébergement et logement

Finalités	
Finalité 1	Dispositif adulte relais
Finalité 2	Recensement des conseils citoyens
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Usagers
Catégories de données traitées	
	Données d'identification
	Numéro de la convention Adulte Relais
	Durée de la convention Adulte Relais
Catégories de destinataires	
	Services internes - délégués du préfet

	Conseil départemental ; DDI
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Pas de limite définie
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Responsable de traitement :

Le directeur M. Denis BELUCHE

Coordonnées :

Préfecture des Hautes-Pyrénées
Place du Général de Gaulle - 65013 Tarbes
denis.beluche@hautes-pyrenees.gouv.fr
05.62.56.64.50

Activité n°02 : Accueil du public

Finalités	
Finalité 1	Organisation de l'accueil (plannings, annuaires, points d'accueil numérique)
Finalité 2	Prise de rendez-vous en ligne (ANTS ou RDV en Préfecture)
Bases de licéité	
RGPD	Oui - 6 1(f) qualité du fonctionnement des services
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Usagers
Catégories de données traitées	
	Données d'identification
	Coordonnées postales
	Courriel
	Numéro de téléphone
	Résultats des questionnaires de satisfaction
Catégories de destinataires	
	Services en charge du traitement

Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Aucune donnée n'est conservée localement, tout est stocké dans les applications nationales (ANTS),
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°03 : Étrangers

Finalités	
Finalité 1	Suivi des demandes de titres de séjour
Finalité 2	Suivi des refus de séjour, mesures d'éloignement, décision restrictives de liberté (placement en CRA, assignation à résidence)
Finalité 3	Suivi des étrangers incarcérés
Finalité 4	Suivi des contentieux
Finalité 5	Suivi des demandes d'asile
Finalité 6	Suivi des naturalisations
Finalité 7	Traitement des signalements lutte contre la fraude et trouble à l'ordre public
Finalité 8	Appui à l'évaluation de la minorité (AEM) information donnée au conseil départemental
Finalité 9	Police administrative (suspension du permis de conduire, commissions médicales, récupération de points etc.)
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Catégories de personnes concernées	
	Usagers et membres de sa famille (ou personne l'hébergeant)
	Elus ou membres d'association étant intervenu sur le dossier d'un étranger
	Professionnels (avocats)
Catégories de données traitées	
	Données d'identification (dont n° AGDREF, n° OFPRA, n° PRENAT), coordonnées personnelles et professionnelles, pièces justificatives (photocopie passeport, visa, titre de séjour, justificatif de domicile). Date de fin de validité titre de séjour ou passeport
	Photo d'identité ; empreintes digitales
	Vie personnelle (date et lieu de naissance, nationalité, situation familiale, composition du foyer)
	Vie professionnelle (employeur, profession exercée, nom de l'avocat ; mandat électoral)
	Eléments d'ordre économique et financier (salaire perçu, autres ressources ; avis d'imposition)
	Date et nature d'une décision administrative (refus de séjour, oqtf, assignation à résidence)
	Infractions et condamnations (B 2, casier judiciaire étranger, traitement des antécédents judiciaires, fichier des personnes recherchées) ; comportement de l'étranger au regard de l'ordre public ; date de remise en liberté
	Données sensibles : santé (antécédents médicaux et si demandeur présente une situation d'handicap ; suivi donné par l'OFII)
	NIR
	Eléments juridictionnels (juridiction, n° de recours, décision de la juridiction rendue, montant des condamnations et des frais irrépétibles)

	Données de localisation (lieu d'incarcération de l'étranger détenu ; centre de rétention administratif où l'étranger est placé ; adresse du centre d'accueil pour demandeur d'asile)
Catégories de destinataires	
	Autres préfectures
	Ministère de l'intérieur (Direction générale des étrangers en France)
	Autorité judiciaire (procureur de la république ; juridictions administratives et judiciaires)
	Autres administrations et assimilées (Conseil départemental, OFPRA, OFII, administration pénitentiaire, Assurance maladie, consulats de France, départements-aide sociale à l'enfance)
	Forces de l'ordre (gendarmerie, police aux frontières, direction départementale de la sécurité publique, renseignements territoriaux)
	Avocats
	Personnes concernées
	Autres préfectures
	Ministère de l'intérieur (Direction générale des étrangers en France)
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Selon le CESEDA
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°04 : Expertises Ressources Titres

Finalités	
Finalité 1	Gestion des habilitations des agents préfectoraux et des mairies
Finalité 2	Coordonnées des interlocuteurs du CERT
Finalité 3	Suivi de l'activité (production de titres et actions réalisées par les agents) des CNI/ passeports mairies habilitées
Finalité 4	Suivi de l'activité de délivrance titres (CNI détenus, passeports temporaires, de missions et de service) en préfecture
Finalité 5	Suivi des suspensions de permis de conduire et décisions judiciaires
Finalité 6	Lutte contre la fraude interne et externe
Finalité 7	Suivi du contrôle interne (notamment par des contrôles aléatoires)
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Oui
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Agents

	Usagers (dont ceux suspectés de fraude)
	Partenaires publics
Catégories de données traitées	
	Éléments d'identification (dont initiales des agents) coordonnées professionnelles
	Vie professionnelle (matricule, fonction, profil attribué, bureau d'affectation, formations suivies)
	Type de dossiers, motif des refus
	Date de la saisine du procureur
	Données relatives aux titres (type, numéro)
	Données relatives aux infractions et condamnations (antécédents judiciaires)
Catégories de destinataires	
	Ministère de l'intérieur, CERT
	Service en charge des traitements, le référent fraude départemental
	Parquet, tribunal judiciaire (pour les fraudes)
	Services de police et de gendarmerie
	Mairies
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Selon la circulaire du 17 mars 1993 et la circulaire AD 94-7 du 5 juillet 1994
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°05 : Contrôle de légalité et affaires juridiques

Finalités	
Finalité 1	Suivi des contentieux (hors étrangers)
Finalité 2	Exercice du contrôle de légalité
Finalité 3	Permettre le suivi des dotations par collectivité
Finalité 4	Fichier des interlocuteurs (correspondants du pôle d'appui juridique, référent pour le contrôle de légalité)
Finalité 5	Suivi des dossiers d'urbanisme (ex : liste des membres de la commission de conciliation)
Finalité 6	Délégation de signature
Bases de licéité	
RGPD	Oui - 6 1(e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Agents
	Usagers
	Elus locaux
	Avocats

	Professionnels (ex : architectes, géomètres, notaires pour les demandes d'autorisation d'urbanisme)
Catégories de données traitées	
	Données d'état civil (ça peut être les initiales de l'agent qui traite un dossier) et coordonnées (personnes concernées par les actes soumis au contrôle de légalité) Données sur la vie professionnelle (agents de la fonction publique territoriale, avocat, dirigeant de société) Données sur la vie personnelle Eléments d'ordre économique et financier (rémunération, régime indemnitaire au titre des mandats électoraux, RIB)
	Eléments d'ordre juridictionnel : n° de recours, juridiction concernée, sens et date de la décision du tribunal, montant des condamnations et des frais irrépétibles
	Potentiellement tout type de données sensibles pour les contentieux.
	N° d'actes dans télérecours
Catégories de destinataires	
	Service en charge des traitements
	Juridictions administratives
	Elus
	Personnes qualifiées
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Contentieux : <ul style="list-style-type: none"> • conservation des dossiers papiers durant leurs délais de traitement ; • conservation de données personnelles et d'éléments d'ordre juridictionnel sous forme de tableaux de suivi, se trouvant sur le réseau interne de la préfecture.

Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°06 : Subventions

Finalités	
Finalité 1	Suivi des subventions versées aux territoires, aux entreprises ou aux associations
Finalité 2	Contacteur les porteurs de projets
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Responsables ou contacts au sein des structures demandeuses
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques
	Montant de la subvention
	RIB du porteur de projet
Catégories de destinataires	
	Service en charge des traitements
	Direction en charge des finances (pour le versement)

	Collectivités territoriales du département
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	5 ans à compter de la transmission des actes
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°07 : Élections

Finalités	
Finalité 1	Tenue de la liste des délégués pour les élections
Finalité 2	Rémunération des personnels affectés aux travaux des élections
Finalité 3	Recueil et instruction des candidatures
Finalité 4	Tenue de la liste électorale (établissement et révision)
Finalité 5	Mise sous pli des documents de propagande électorale
Finalité 6	Composition des bureaux de vote
Finalité 7	Remboursement des frais de campagne
Finalité 8	Suivi de la composition des conseils municipaux (dont suivi des démissions de maires, adjoints et présidents d'EPCI)
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (c) et (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	<p>Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements</p> <p>Décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014 relatif à la mise en œuvre de deux traitements automatisés de données à caractère personnel dénommés « Application élection » et « Répertoire national des élus »</p>

Catégories de personnes concernées	
	Candidats et élus
	Agents
	Délégués pour les commissions de contrôle des listes
	Membres des bureaux de vote
Catégories de données traitées	
	Données d'identification (Etat-civil, date et lieu de naissance), coordonnées personnelles et professionnelles (courriel, téléphone et adresse postale)
	Vie professionnelle (profession, fonction, affectation, grade ; n° immatriculation des fonctionnaires en charge de l'organisation logistique des journées électorales ; demande du code CSP pour vérifier les conditions d'éligibilité)
	Infractions et condamnations (B 2)
	Données sensibles : opinions politiques (nuance)
	Eléments d'ordre économique et financier (RIB ; montant de l'indemnité)
	Données de localisation (bureaux de vote ; commune du mandat exercé ; ancienne affectation et commune de désignation pour les délégués)
	NIR
	Durée des mandats ; heures travaillées
Catégories de destinataires	
	Service interne, Cabinet du Préfet
	Mairies
	Ministère de l'intérieur (DMATES)
	Prestataire (pour la mise sous pli de la propagande électorale ; routeur)

	Partis politiques
	Usagers
	Personnes concernées
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Selon textes cités
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°08 : Règlementation générale

Finalités	
Finalité 1	Législation funéraire
Finalité 2	Economie : déclarations des foires, vide-greniers et salons, revendeurs d'objets mobiliers
Finalité 3	Associations culturelles
Finalité 4	Associations
Finalité 5	Tourisme : carte de guide conférencier
Finalité 6	Jeux: casinos
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Usagers/ déclarants
	Membres des associations/fondations
	Professionnels (gérants d'entreprises)

Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles, CNI
	Vie personnelle (situation familiale, nationalité)
	Vie professionnelle (fonction, poste occupé, types de licences, diplômes obtenus, attestations, éléments contenus dans les cv, tout autre document justifiant du parcours professionnel du demandeur pour obtenir le titre souhaité, domaine d'habilitation, date de la décision administrative)
	Éléments d'ordre économique et financier (Siret, K-Bis, RIB)
	Données de localisation (adresse de l'évènement)
	Condammations pénales ou infractions (casier judiciaire pour les opérateurs funéraires)
	Données sensibles : religion, opinions politiques, appartenance syndicale, voire orientation sexuelle (pour les associations et les fondations)
Catégories de destinataires	
	Services internes en charge des traitements
	Forces de l'ordre
	Administrations (mairies, hôpitaux, offices du tourisme), Atout France, Autorité judiciaire
	Maisons de retraite
	Représentants des associations et fondations
	Citoyens
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Pas de limite définie

Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

SERVICES DU CABINET

Responsable de traitement :

L'adjoint au directeur M. Jean-Christophe CASTAGNOS

Coordonnées :

Préfecture des Hautes-Pyrénées

Place du Général de Gaulle - 65013 Tarbes

jean-christophe.castagnos@hautes-pyrenees.gouv.fr

05.62.56.65.40

Activité n°09: Représentation de l'État

Finalités	
Finalité 1	Gestion des affaires réservées
Finalité 2	Traitement et suivi des interventions
Finalité 3	Distinctions honorifiques
Finalité 4	Relations avec les élus du département
Finalité 5	Protocole, déplacements et cérémonies officielles
Finalité 6	Traitement des hospitalisations d'office
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Elus
	Usagers
	Responsables d'organismes publics ou privés
	Membres de la société civile

	Agents de l'Etat
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées, justificatifs
	Photos
	Selon les besoins (dossiers de décorations, relations avec les élus ou les associations...)
	Eléments relatifs à la vie personnelle
	Eléments relatifs à la vie professionnelle
	Selon les besoins (dossiers de décorations...) : Infractions et condamnations
	Informations diverses transmises par l'utilisateur
	Historique des demandes et des échanges
	Certificats médicaux, expertises médicales
Catégories de destinataires	
	Services en charge du traitement
	Autres services / autres organismes (autres administrations, services de police et de gendarmerie, gouvernement, Présidence de la république, Grande chancellerie de la légion d'honneur)
	Personnes concernées
	ARS et hopitaux locaux
	Juge des Libertés
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	5 ans

Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°10 : Communication

Finalités	
Finalité 1	Gestion du site internet de la Préfecture
Finalité 2	Gestion des comptes du Préfet sur les réseaux sociaux
Finalité 3	Communication de crise
Finalité 4	Relations avec la presse
Finalité 5	Etablissement de statistiques
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (e) (missions d'information générale du public et de gestion des crises) et (f) (connaitre le lectorat de ses publications pour mieux cibler ses actualités)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Particuliers
	Professionnels
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées

	Vie personnelle (dans le cadre des messages reçus par la préfecture, si la personne qui écrit en fait état)
	Vie professionnelle (employeurs) (dans le cadre des relations avec la presse ou si ça a été communiqué dans le formulaire de contact)
	Photos
Catégories de destinataires	
	Service communication
	Cabinet du Préfet
	Autres administrations du département
	Ministères (dont cabinets)
	Internautes (pour les publications)
Existence de transferts de données hors UE	
	Oui (Publication sur les réseaux sociaux situés notamment aux Etats-Unis et en Chine)
Durée de conservation prévue	
	Pas de limite définie
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°11 : Actions de sécurité civile et de gestion de crises

Finalités	
Finalité 1	Annuaire opérationnels
Finalité 2	Dispositifs d'informations et d'alertes
Finalité 3	Formations de sécurité civile
Finalité 4	Indemnisation des membres de jurys de secourisme
Finalité 5	Agrément des associations
Finalité 6	ERP
Finalité 7	Gestion des habilitations
Finalité 8	Planification
Finalité 6	
RGPD	Oui - Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Professionnels
	Membres des jurys, conseils et commissions

	Usagers (candidats)
	Agents des partenaires publics (collectivités territoriales, SDIS)
	Agents partenaires privés
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées
	Eléments relatifs à la vie professionnelle
	Eléments d'ordre économique et financier
	Eléments d'ordre sécuritaire et défense
Catégories de destinataires	
	Agents du SIDPC
	Corps préfectoral
	Service en charge des règlements
	Autres administrations (SDIS, forces de l'ordre, communes etc.)
	Ministère de l'intérieur (DGSCGC)
	Personnes concernées
	Associations de sécurité civile
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Pas de limite définie
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°12 : Sécurité Routière

Finalités	
Finalité 1	Labelisation des Auto-Ecoles
Finalité 2	Enregistrement des centres ETG
Finalité 3	Publication des Auto-Ecoles et des centres ETG
Finalité 4	Accidentologie
Finalité 6	
RGPD	Oui - Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Gérants d'entreprises
	Usagers
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées
	Information d'ordre économique et financier
	Casier judiciaire
	Liste des examinateurs

	Taux de réussite aux examens
Catégories de destinataires	
	Service en charge de la sécurité routière
	Forces de l'ordre
	Agents du Conseil départemental
	Autorités judiciaires
	Personnels des chambre des métiers et de l'artisanat
	Usagers : Publication des listes
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Pas de limite définie
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Responsable de traitement :

La directrice Mme Céline BURES

Coordonnées :

Préfecture des Hautes-Pyrénées
Place du Général de Gaulle - 65013 Tarbes
celine.bures@hautes-pyrenees.gouv.fr
05.62.56.63.60

Activité n°13 : Coordination des politiques publiques

Finalités	
Finalité 1	Constitution des dossiers préfet / SG pour les réunions départementales, régionales, nationales
Finalité 2	Suivi de la composition des commissions consultatives créées par le Préfet, permettre des contacts aisés pour les convocations, listes d'émargement, renouvellements (exemple commission départementale d'aménagement commercial)
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Membres des commissions
	Usagers
	Elus
	Professionnels

Catégories de données traitées	
	Données d'identification (Etat civil, signature manuscrite, nom d'une société), coordonnées personnelles et professionnelles (numéros de téléphone, adresse de courriel)
	Vie professionnelle (Postes occupés)
	Données sensibles : appartenance syndicale ou étiquette politique pour les élus.
Catégories de destinataires	
	Service en charge des traitements
	Corps préfectoral
	Professionnels d'un secteur d'activité (par exemple pour la commission départementale d'aménagement commercial)
	Agents de DDI
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Pas de limite définie
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°14 : Politiques Environnementales

Finalités	
Finalité 1	Suivi des personnes exerçant la fonction de commissaire enquêteur (ex : recensement sur la liste d'aptitude et assurer une communication avec eux)
Finalité 2	Organisation des enquêtes publiques
Finalité 3	Suivi de la composition des commissions environnementales créées par le préfet (CodERST, CDNPS et CSS de Bénac) et de l'organisation des réunions afférentes
Finalité 4	Enregistrement des déclarations relatives au transport, négoce et courtage de déchets
Finalité 5	Mise en ligne sur site internet (AP portant composition des commissions, liste mise à jour des stés pouvant assurer le transport/négoce/courtage de déchets)
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	<ul style="list-style-type: none"> • Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements • Chapitre III : Commissions administratives à caractère consultatif (Articles R*133-1 à R*133-15) • Circulaire du 16/12/98 relative à la mise en œuvre du décret n° 98-679 du 30 juillet 1998 relatif au transport par route, au

	<p>négoce et au courtage de déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous-section 1 : Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur (Articles R123-34 à D123-37)
Catégories de personnes concernées	
	Exploitants d'établissements relevant de la législation liée à l'environnement
	Professionnels (commissaires enquêteurs, représentants d'associations et de divers organismes)
	Usagers (citoyens)
	Membres des commissions
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées postales, électroniques et téléphoniques, justificatifs (CNI)
	Vie professionnelle (profession exercée, fonction, date de fin de fonction, nombre d'enquêtes réalisées et de formations suivies sur les deux dernières années pour le candidat à la liste des commissaires enquêteurs), pièces justificatives (documents justifiant du parcours professionnel pour obtenir le titre souhaité - copie des diplômes)
	Mandat (date de fin de fonction)
	Observations du public
	Infractions et condamnations (B2 pour la fonction de commissaire enquêteur)
Catégories de destinataires	
	Service en charge des traitements ; préfectures des départements limitrophes (liste des commissaires enquêteurs)
	Membres des commissions
	Collectivités territoriales du département
	Cours et tribunaux administratifs

	Autres services de l'État (DDI)
	Pétitionnaires
	Usagers consultant le site internet (articles dédiés /RAA)
	Commissaires enquêteurs
	Associations
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	<p><u>Commissions consultatives (CoDERST, CDNPS, CSS de Bénac) et commissions des commissaires enquêteurs :</u> Les données personnelles sont conservées le temps de la durée d'existence de la commission. Elles sont mises à jour à chaque renouvellement avec suppression des données relatives aux membres sortants jusqu'à ce que la commission soit potentiellement supprimée par la loi.</p> <p><u>Déclaration de transport, négoce et courtage de déchets :</u> Les données sont conservées sans date limite de durée et mises à jour en fonction des déclarations des exploitants.</p>
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL

Responsable de traitement :

La directrice Mme Marie-Josèphe VIDAL

Coordonnées :

Préfecture des Hautes-Pyrénées
Place du Général de Gaulle - 65013 Tarbes
marie-josephe.vidal@hautes-pyrenees.gouv.fr
05.62.56.63.50

Activité n°15 : Qualité, accueil et performance

Finalités	
Finalité 1	Organisation de l'accueil (plannings, annuaires, points d'accueil numérique, standard)
Finalité 2	Suivi des engagements qualité
Finalité 3	Mesure de la performance
Finalité 4	Recueil des demandes des usagers
Bases de licéité	
RGPD	Oui -6 1(f) Qualité du fonctionnement des services
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
Catégories de personnes concernées	
	Usagers
	Agents
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées
	Eléments relatifs à la vie personnelle
	Eléments relatifs à la vie professionnelle
	Statistiques

	Retours qualité
Catégories de destinataires	
	Services en charge des traitements
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	3 ans
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°16 : Ressources Humaines

Finalités	
Finalité 1	Processus de recrutement des contractuels, des apprentis, des stagiaires et des personnels en service civique
Finalité 2	Gestion administrative des agents
Finalité 3	Gestion de la campagne des entretiens annuels professionnels
Finalité 4	Gestion des avancements et des mobilités
Finalité 5	Entretiens menés par le conseiller mobilité carrière et réalisation des bilans de compétences
Finalité 6	Suivi des absences
Finalité 7	Gestion de la paye (traitements, primes, astreintes, GIPA, remboursement domicile travail etc.)
Finalité 8	Mise en œuvre de la formation des agents (besoins en formation et formations suivies, suivi du compte personnel de formation, préparation concours, etc.)
Finalité 9	Organisation des élections professionnelles
Finalité 10	Gestion du temps de travail (temps partiel, interventions, heures supplémentaires etc.) et organisation du travail
Finalité 11	Gestion relative aux demandes des comptes épargne temps des agents
Finalité 12	Gestion du dispositif de télétravail
Finalité 13	Pilotage de la masse salariale, suivi des effectifs et réalisation de statistiques
Finalité 14	Mise en œuvre du dialogue social
Finalité 15	Gestion des procédures disciplinaires
Finalité 16	Gestion du contentieux
Finalité 17	Gestion des agents partant à la retraite

Finalité 18	Gestion et diffusion des plannings de présence, d'organigrammes
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (c)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	<p>Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels) • Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 (formation) • Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 (CET) • Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature • Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 (comités sociaux d'administration) • Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (compte personnel de formation) <p>Pour les autres finalités, la base juridique est l'article 6 (1) f du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture (gérer les moyens humains nécessaires à la réalisation de ses missions)</p>
Catégories de personnes concernées	
	Candidats à un poste de contractuel
	Agents titulaires et contractuels
	Volontaires en service civique
	Membres de la famille d'un agent ou autre personne à contacter

	Stagiaires et apprentis
	Prestataires de service (formation)
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles, photos
	Vie personnelle et justificatifs (situation familiale)
	Vie professionnelle (éléments contenus dans le CV, poste occupé, position administrative, formations suivies et besoins exprimés, appréciation de l'agent et souhait éventuel de mobilité, dates des différents congés, des absences, dates de départ, jours de télétravail, nom du prestataire de service etc.)
	Éléments d'ordre économique et financier (RIB, avis d'imposition, bulletins de paie, rémunération versée dont montant des primes, heures supplémentaires, imputations budgétaires etc.)
	Présence et discipline : aperçu des présences, motifs des absences, mesures disciplinaires
	Éléments contenus dans le dossier de contentieux
	Données sensibles : appartenance syndicale, santé, religion (selon le droit du travail)
	NIR (selon le droit social)
Catégories de destinataires	
	Services en charge des traitements
	Représentants du personnel
	Agents du Ministère (DRH) et RBOP Occitanie
	Agents de la direction régionale des finances publiques
	Personnes concernées
	Hiérarchie de l'agent
	Prestataires de service

	Directions départementales interministérielles
	DINUM (annuaire Maia)
	La Caisse des dépôts et consignations (comptes formation)
	Réseau CMC et PFRH
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Archivées dans des conditions définies en conformité avec les dispositions du code du patrimoine relatives aux obligations d'archivage des informations du secteur public.
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°17 : Gestion de l'action sociale

Finalités	
Finalité 1	Organisation de l'évènement annuel « arbre de Noël »
Finalité 2	Versement de prestations sociales et diverses aides
Finalité 3	Gestion des actions d'initiative locale
Finalité 4	Gestion et suivi de la dotation handicap
Finalité 5	Gestion des offres et des aides aux loisirs
Finalité 6	Traitement des demandes de places en crèche
Finalité 7	Restauration collective
Finalité 8	Commission des secours
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (f)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture en référence à l'article L731-1 et suivants du Code général de la fonction publique relatif à l'action sociale.
Catégories de personnes concernées	
	Agents

	Membres de la famille de l'agent
	Prestataires externes
Catégories de données traitées	
	Coordonnées personnelles et professionnelles
	Vie personnelle (situation familiale, composition du foyer, date de naissance des enfants, livret de famille)
	Vie professionnelle (statut, catégorie, ministère d'appartenance, grade, corps, dénomination sociale du fournisseur)
	Informations d'ordre économique et financier (ressources financières, RIB, avis d'imposition, attestation de versement d'allocations familiales, décision de versement par la préfecture avec montant, indice majoré)
	Données sensibles selon les dossiers : santé (handicap) et justificatifs (décisions MDPH, secours)
Catégories de destinataires	
	Service d'action sociale
	Le service en charge des finances pour le paiement
	DRFIP
	Prestataires de services participant à la réalisation des actions sociales (loisirs, restauration,...)
	Membres de la commission secours
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Archivées dans des conditions définies en conformité avec les dispositions du code du patrimoine relatives aux obligations d'archivage des informations du secteur public.

Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°18 : Santé et médecine de prévention

Finalités	
Finalité 1	Gestion des accidents de travail/trajet et maladies professionnelles
Finalité 2	Gestion des visites médicales
Finalité 3	Instructions sur les aménagements de poste
Finalité 4	Suivi de la santé au travail – risques psychosociaux (préparation des dossiers pour la cellule de veille)
Finalité 5	Suivi des agents en congé longue maladie, en congé longue durée, en temps partiel thérapeutique etc.
Finalité 6	Suivi des vaccinations
Finalité 7	Suivi du recensement des agents reconnus travailleurs handicapés
Finalité 8	Remboursement des frais médicaux
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (c) - Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise.
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels)

Catégories de personnes concernées	
	Agents
	Equipes médicales
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées
	Vie personnelle
	Vie professionnelle (grade, carrière, date d'entrée dans l'administration etc.).
	Données de localisation (secteur géographique de compétence du médecin)
	Informations d'ordre économique et financier (taux de rémunération, RIB)
	Données sensibles : santé (état de santé, rqth, récapitulatif des arrêts de travail, date accident, date arrêt, rechute, date rapport, date arrêté, date reprise, date de consolidation, avis du médecin de prévention ou du conseil médical, soins dispensés, informations sur les vaccinations précédentes) et justificatifs (certificats médicaux etc.)
	NIR
Catégories de destinataires	
	Services en charge du traitement
	Médecins de prévention
	Membres du conseil médical
	Médecins experts agréés
	Membres du comité social d'administration
	Assistantes sociales
	Psychologue du travail

Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Données du dossier individuel conservées selon les durées prévues à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique.
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°19 : Finances

Finalités	
Finalité 1	Délivrance des cartes achats et gestion de la dépense
Finalité 2	Gestion des habilitations CHORUS
Finalité 3	Remboursement des frais de déplacements
Finalité 4	Suivi des contrats et marchés
Finalité 5	Tableau de suivi des recettes
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (b) et (f) du règlement européen 2016/679
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
Catégories de personnes concernées	
	Agents (dont membres du corps préfectoral)
	Professionnels (Sous-traitants)
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées professionnelles et personnelles (date et lieu de naissance, adresse domicile, n° Sécurité Sociale, RIB)
	Vie professionnelle (nom de l'entreprise, administration d'affectation/direction/fonction,matricule)

	Eléments d'ordre économique et financier (pour la carte achat : n° de carte, plafond annuel autorisé, plafond par opération, solde annuel et mensuel, RIB).
Catégories de destinataires	
	Service interne
	Banque
	Prestataire
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Pas de limite définie
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°20 : Immobilier, logistique

Finalités	
Finalité 1	Gestion des contrôles d'accès aux bâtiments (stationnement au parking compris)
Finalité 2	Tenue de la liste des guide-files et serre-files
Finalité 3	Tenue du registre des visiteurs et des entreprises réalisant une prestation dans le bâtiment
Finalité 4	Suivi des contrats et marchés
Finalité 5	Recensement et suivi des travaux – maintenance des appareils
Finalité 6	Gestion des copieurs
Finalité 7	Gestion du parc véhicule (voitures, vélos)
Finalité 8	Gestion courrier – RAA – Logiciel MAARCH
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 1 (b) et (f) du règlement européen 2016/679
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
Catégories de personnes concernées	
	Agents (dont membres du corps préfectoral)
	Visiteurs

	Professionnels (Sous-traitants et ses salariés intervenant sur le bâtiment)
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées professionnelles
	Vie professionnelle (nom de l'entreprise ; administration d'affectation/direction/fonction ; matricule)
	Eléments d'ordre économique et financier (pour la carte achat : n° de carte, plafond annuel autorisé, plafond par opération, solde annuel et mensuel ; RIB ; K-Bis ; attestations fiscales des entreprises).
	Données du véhicule de l'agent (immatriculation, type de véhicule)
	Service interne
	Banque
	Syndicats
	Comité social d'administration
	Médecin de prévention
	Prestataires
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Pas de limite définie
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024

Activité n°21 : Systèmes d'informations et de communication

Finalités	
Finalité 1	Gestion des annuaires téléphoniques et numériques
Finalité 2	Gestion de la messagerie électronique professionnelle et des listes de diffusion
Finalité 3	Gestion de la téléphonie (fixe et mobile)
Finalité 4	Gestion des comptes Orion
Finalité 5	Recensement des habilitations informatiques des applications installées en préfecture et en sous-préfecture
Finalité 6	Inventaire des matériels informatiques et télécoms mis à la disposition des agents
Finalité 7	Gestion des demandes support utilisateur
Finalité 8	Générer des statistiques et des rapport liés à l'utilisation du téléphone par les usagers de la préfecture
Finalité 9	Gérer les contacts techniques du SIDSIC (sous-traitance)
Finalité 10	Gestion des outils de campagne SMS + Appel
Finalité 11	Gestion du WIFI invité
Finalité 12	Délivrance des titres ANTS – Carte administrateur Mairie
Bases de licéité	
RGPD	Oui - Article 6 (1) f du RGPD - Fourniture des moyens numériques nécessaires à l'activité des agents de la préfecture
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non

Fondements juridiques	
Catégories de personnes concernées	
	Agents (dont membres du corps préfectoral)
	Visiteurs
	Professionnels (Sous-traitants, autres administrations)
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées professionnelles (mail, n° de téléphone, adresse postale)
	Données sur les matériels (numéro de série, N° carte sim, code puk, Imei etc.)
	Journal des communications entrantes et sortantes ; données de connexion (date et heure de connexion, journaux windows)
	Données sur les incidents remontés au SIDSIC (objet, date de survenance, n° ticket, résolution du problème)
	Données sur les habilitations : droits d'accès aux serveurs
	Données d'identification des partenaires institutionnels à contacter en cas d'urgence (campagne SMS +Appel) : Nom, prénom, fonction, téléphone
	Données d'identification des personnes invités sur le WIFI (nom prenom n° de mobile)
	Certificats numériques
	Numéro de carte ANTS
	Service en charge du traitement
	Hiérarchie
	DDI (mutualisation des moyens informatiques au SGCD)
	MIOM

	Sous-traitants
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction des comptes utilisateurs 1 an après le départ de l'agent. • Destruction des boites courriels immédiatement après le départ de l'agent. • Destruction immédiate des informations ANTS
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	28/05/2024